diploweb.com La revue géopolitique
ISSN : 2111-4307

La stratégie de dissuasion nucléaire (SDN). Un pense-bête

mercredi 17 avril 2024,par François GERE

Citer cet article / To cite this version :
François GERE, **La stratégie de dissuasion nucléaire (SDN). Un pense-bête**, *Diploweb.com : la revue géopolitique, 17 avril 2024.*

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via **la page suivante** . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

La menace d'un recours à l'arme nucléaire est un discours récurrent de V. Poutine depuis sa relance de la guerre russe en Ukraine, le 24 février 2022. La France est un des pays dotés de l'arme nucléaire mais la stratégie de la dissuasion nucléaire (SDN) reste relativement peu expliquée sur la place publique. François Géré fait œuvre de pédagogue avec ce document qui en explique les cinq grands principes.

Antécédents

LA DISSUASION est un mode d'action à but négatif aussi ancien que la guerre. Visant à interdire les velléités d'action d'un adversaire, il a été pratiqué avec plus ou moins de succès en raison de son caractère aléatoire. Il repose sur le calcul des probabilités connu dès le XVIIème siècle. En 1800, le mathématicien Pierre-Simon Laplace remarquait : « dans la conduite de la vie…il convient d'égaler au moins le produit du bien que l'on ***espère*** par sa probabilité, au produit semblable de la perte. »

Auparavant si un agresseur prenait le risque de transgresser la dissuasion et que son entreprise tournait mal… il se prenait une raclée mais n'en mourait pas. Avec l'atome, la dissuasion revêt désormais une toute autre dimension car la probabilité d'occurrence de la riposte nucléaire comporte le risque d'une perte exorbitante, dite insupportable, dépassant la valeur de l'enjeu.

François Géré
Professeur agrégé, docteur habilité en Histoire des relations internationales et stratégiques contemporaine, président de l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS). Crédit photo : Diploweb.com
Herbert/Diploweb.com

Domaine de validité

La stratégie de dissuasion nucléaire (SDN) n'apporte pas la paix absolue.

Elle ne peut en effet s'exercer que dans le cas d'une attaque massive, quelle qu'en soit la nature, contre les intérêts vitaux du pays agressé.

Le périmètre du « vital » ne doit pas être défini restant à l'appréciation du chef de l'État de manière à placer le candidat agresseur dans l'incertitude.

Ainsi la stratégie de dissuasion nucléaire repose-t-elle sur **cinq principes**.

. Principe de crédibilité

La dissuasion nucléaire exige la création et la démonstration de capacités techniques. C'était le rôle des essais qui ne sont plus nucléaires depuis leur suspension pour une durée indéterminée en 1994 ou leur interdiction par un traité (TICE).

. Principe de permanence : la SDN est assurée par le chef de l'État, seul décideur, disposant 24h/24 des codes électroniques et des moyens de transmission aux forces stratégiques aériennes en veille et aux sous-marins en patrouille. La robustesse des communications est vitale.

. Principe d'incertitude

« l'effet dissuasif résulte de la combinaison d'une certitude et d'incertitudes dans le champ mental d'un candidat agresseur : certitude quant à l'existence d'un risque inacceptable… incertitudes sur les conditions exactes d'application du modèle en cas d'ouverture des hostilités. »

. Principe de suffisance pour une puissance moyenne comme la France en quantité et en qualité ni trop, ni trop sophistiqué.

C'est ce que l'on nomme parfois « dissuasion du faible au fort » (c'était l'Union Soviétique). Il est inutile et ruineux de se lancer dans une course aux armements, il faut et il suffit :

a) de disposer d'une force nucléaire invulnérable capable de riposter en cas d'agression (les SNLE sous-marin nucléaires lanceurs d'engins sont durablement indétectables). Il est indispensable de prévoir une redondance en cas de défaillance humaine ou technique. En janvier 2024, la Royal Navy a enregistré deux tirs ratés du Trident, missile de conception américaine pourtant éprouvé de longue date.

b) de passer les défenses adverses.

L'interception à 100% n'existe pas. Le dommage reste tolérable si les charges explosives sont classiques mais si elles sont nucléaires le problème change complètement. Une salve de SNLE envoie 96 charges pouvant « vitrifier » potentiellement autant de cibles. Aucune défense ne parviendrait à les intercepter quels que soient les progrès réalisés. D'autant plus que ces têtes sont environnées de leurres, manoeuvrantes (changement de trajectoire) et furtives (faible signature radar). Cette supériorité durable de l'agression sur la protection fait donc de la SDN l'unique parade.

. Principe de proportionnalité

Le volume des destructions dites « insupportables » est rapporté à la valeur de l'enjeu ; en l'occurrence l'invasion et la conquête de la France valent-elles l'anéantissement d'un ou deux ou trois centres vitaux de l'agresseur ?

Dès lors que cibler ? Anticités ou antiforces ? Les progrès de la précision permettent un ciblage plus fin sur des surfaces réduites. Le discours officiel quelque peu jésuitique affiche que la France ne vise plus les villes mais les centres de commandement des forces nucléaires et les centres décisionnels, en l'occurrence les dirigeants politiques. Toutefois, on relèvera que de telles cibles se situent rarement au cœur des déserts mais ont le mauvais goût de se trouver au beau milieu de zones densément peuplées.

> Pour votre formation, bénéficiez de la playlist vidéo Diploweb.com des Stratèges français du XXe siècle présentés par François Géré : Jean de Lattre de Tassigny, André Beaufre, Charles Ailleret, Lucien Poirier et Pierre-Marie Gallois.

*

In Cauda

La création d'une dissuasion stratégique nucléaire européenne (UE) devra souscrire à l'ensemble de ces principes. Toutefois, la valeur de l'enjeu pour l'agresseur changerait de dimension. Des intérêts vitaux de la France seule, on passerait à ceux de l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Le calcul de la proportionnalité s'en trouverait affecté.

Copyright Avril 2024-Géré/Diploweb.com

Plus

Vidéo et résumé de la conférence Eric Danon : La dissuasion nucléaire a-t-elle un avenir ?

Éric Danon, diplomate, spécialiste des questions de sécurité internationale et de prospective stratégique s'interroge dans cette passionnante conférence (2018) : La dissuasion nucléaire a-t-elle un avenir ? Une heure de réflexion partagée pour nourrir le débat citoyen.

Bonus : le résumé par Estelle Ménard pour *Diploweb.com*

P.-S.

Agrégé et docteur habilité en histoire (Paris 3 Sorbonne nouvelle). Président du Cercle des amis du général Lucien Poirier (2019 -). F. Géré a présenté l'ouvrage posthume du Général Lucien Poirier, « Éléments de stratégique ». , éd. Economica, Ministère des Armées, 2023. François Géré a consigné avec Lars Wedin, *L'Homme, la Politique et la Guerre*, éd. Nuvis, 2018. François Géré a publié, "La pensée stratégique française contemporaine", Paris, Economica, 2017.